
Département du
Nord

N° du registre
des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville en séance publique, sous la présidence d'Alain BLONDEAU, Maire.

2026-04-01

Objet :
**Constitution de
la Commission
Communale des
Impôts Directs**

Etaient présents :

BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe, CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, HUIZINGA Martine, TURPIN Patrice, LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, PIRET Annick, DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CLAVET Céline, BLANPAIN Didier, TOTTEL Sabine, VANHEY Patrice, SELOSSE Laurence, STOLL Aurélie.

Formant la majorité des membres en exercice

Date de
convocation
03/04/2026

Excusés :

DE WAZIERES Cyril, pouvoir COMPERNOLLE Guillaume,
CRACCO Stéphane, pouvoir BLONDEAU Alain.

Date de publication
23/04/2026

Absent :

Vu le CGCT,

Vu l'article 1650 du code général des impôts,

Considérant le renouvellement du conseil municipal suite aux élections 2026,

Suite à présentation en commission « finances et budget » du 01/04/26.

Nombre de
Conseillers

- En exercice : 29
- Présents : 27
- Votants : 29

Une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune suite à l'installation du nouveau conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale ; elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou sur les nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les conditions pour accéder à la fonction de commissaire sont :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne.
- Avoir au moins 18 ans.
- Jouir de leurs droits civils.
- Être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux de la commune.
- Être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil

municipal. Pour Wavrin, la liste proposée comprend donc 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants.

La commission est composée :

- Du Maire ou d'un Adjoint délégué, Président de la commission,
- De 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

Les membres de la CCID du mandat précédent ont été conviés à présenter à nouveau leur candidature. Les noms suivants sont proposés :

Président : Jean Michel DUTOIT	
Titulaires	Suppléants
M Michel HENGBART	Mme Christelle DECROCK
Mme Thérèse CARY	Mme Laurie PRUVOST
M Patrick LECLERCQ	M Vincent BOURGOIS
M Jacques TURPIN	M Sylvain BALZANO
M Jean Léon HERNOULT	Mme Martine HUIZINGA
M Didier BLANPAIN	M Didier BECAM
M Stéphane CRACCO	Mme Danièle DUTOIT
M Philippe PAUWELS	Mme Sylvie LECLERCQ
M Philippe EQUINE	Mme Catherine BARBE
Mme Carmen PLANCQ	Mme Cécile LAMBRAY
Mme Régine JONVILLE	Mme Audrey DUMOULIN
Mme Elisabeth SANSSE	M Cyril DE WAZIERES
M Claude GODSENS	M Patrice TURPIN
M Bernard DURAND	Mme Sabine TOTTEL
Mme Michèle VERRIER	Mme Mélissa GELY
Mme Eliane MATHON	M Jean-Yves DESCAMPS

Le conseil municipal est sollicité pour valider la liste proposée de 16 commissaires titulaires et de 16 commissaires suppléants proposée à la Direction Générale des Finances Publiques, ainsi que la nomination, comme Président de la commission, de Monsieur Jean Michel DUTOIT, Adjoint aux finances.

Pour : BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, EQUINE Philippe CARY Thérèse, BALZANO Sylvain, DUMOULIN Audrey, DE WAZIERES Cyril (pouvoir COMPERNOLLE Guillaume), JONVILLE Régine, DURAND Bernard, DUQUESNE Christine, BOURGOIS Vincent, HUIZINGA Martine, TURPIN Patrice, LOMBART Muriel, COMPERNOLLE Guillaume, PIRET Annick, DESCAMPS Jean-Yves, GELY Mélissa, GODSENS Claude, SANSSE Elisabeth, CRACCO Stéphane (pouvoir BLONDEAU Alain), CLAVET Céline, BLANPAIN Didier, TOTTEL Sabine, VANHEY Patrice.

Abstention : SELOSSE Laurence, STOLL Aurélie.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an précités.

Pour extrait conforme.

La présente délibération est certifiée exécutoire par sa publication et sa transmission en Préfecture.

La secrétaire de séance,

Carmen PLANCQ

Le Maire,

Alain BLONDEAU